AUTORITÉ
DES MARCHÉS FINANCIERS

215C1543
FR0000053837-FS0642

29 octobre 2015

Déclaration de franchissement de seuils (article L. 233-7 du code de commerce)

ALTAMIR

(Euronext Paris)

Par courriers reçus le 29 octobre 2015, la société Red Rocks Capital LLC[1] (25188 Genesee Trail Road, Suite 250, Golden, CO 80401, Etats-Unis), agissant pour le compte de fonds dont elle assure la gestion, a déclaré avoir franchi en baisse, le 26 octobre 2015, les seuils de 5% du capital et des droits de vote de la société ALTAMIR et détenir, pour le compte desdits fonds, 1 817 219 actions ALTAMIR représentant autant de droits de vote, soit 4,97% du capital et des droits de vote de cette société[2].

Ce franchissement de seuils résulte d'une cession d'actions ALTAMIR sur le marché.

[1] Contrôlée par MM. Adam Goldman et Mark Sunderhuse.
[2] Sur la base d'un capital composé de 36 530 883 actions représentant autant de droits de vote, en application du 2ème alinéa de l'article 223-11 du règlement général.